



Janvier 2010



<http://cftctisseo.org/>



21/01/2010

**AUGMENTATION DE NOS COEFFICIENTS
TOUT LE PERSONNEL EST CONCERNÉ PAR L'ACTION
L'ISSUE DU CONFLIT DÉPENDRA DU RAPPORT DE FORCE**

**DEUXIÈME INTERSYNDICALE DU
20 JANVIER 2010, 5 SYNDICATS SE
METTENT D'ACCORD :**

**REVENDEICATION DE
L'INTERSYNDICALE :**
Revalorisation des coefficients pouvant
aller jusqu'à 20 points.

Pour la CFTC cette revendication est
largement justifiée par la pénibilité de
certains métiers, ou tout simplement, par le
mépris affiché par toutes les Directions
depuis plusieurs années sur les catégories
non bloquantes.

**Quand la grève ne gêne ni la Direction,
ni les usagers, la Direction ne cède à
aucune revendication.**

Aucune avancée sur la suppression des
coefficients en dessous du 200.

Aucune avancée sur le DRC administratifs.

Aucune avancée sur les passerelles des
reclassés qui ont choisi un nouveau métier.

Aucune avancée sur les catégories
exploitation bus (Conducteurs,
vérificateurs, sureté, compagnons,
maîtrises, techniques bus et métro) depuis
2006.

Aucune avancée sur la polyvalence Métro-
Tramway ou Bus-Tramway.

Aucune avancée sur la grille d'ancienneté
avec création des échelons 11 et 12, qui
correspondent à l'augmentation de la durée
du travail, de 37,5 ans de versement nous
sommes passés à 41 ans, et bientôt
beaucoup plus.

Aucune avancée sur les coefficients des
catégories du Métro, malgré le surcroît de
travail, causé par la création de la ligne B.
(Techniques – techniciens – chefs d'équipe
- contremaîtres - administratifs

**L'AUGMENTATION DE NOS
COEFICIENTS NE RÉGLERA PAS
TOUT :**

**LA CFTC « SEULE », DEFENDRA
DEVANT LES TRIBUNAUX
L'AFFAIRE DES FAUX INDICES ET
DES TRANSFERTS DE TEMPS :**

Notre avocat établi les conclusions sur les
3 préjudices subis par les conducteurs.

1° Préjudice subit par les conducteurs
depuis plusieurs années sur les
dépassements du temps de travail causés
par les faux indices.

2° Préjudice, sur les transferts du temps
semaine de ces dernières années, payé
sans majoration de temps vers les WE,
(majorés par primes (9 € et 47 €).

3° Création d'une prime d'indice pour
l'avenir, afin que tout le temps transféré de
la semaine vers les WE soit majoré par une
équivalence en prime.

La Direction s'est engagée à commencer la
réactualisation des TM avec les vrais
indices, à partir du 4 janvier 2010.

Elle s'est engagée aussi à afficher les
moyennes générales par TM, dans les
dépôts et à chaque changement
La CFTC suit de près ces modifications, et
nous ferons en sorte que ces engagements
soient respectés.

Cette victoire CFTC, nous avons voulu la
partager avec les autres syndicats, en leur
proposant de s'associer à la CFTC, mais
aucun syndicat n'a donné d'avis favorable.

**La CFTC ne lâchera rien sur tous les
préjudices subis par les conducteurs, et
ne lâchera rien sur les futurs préjudices,
la Direction doit payer, avec les intérêts.**

**ELECTIONS DU CONSEIL DE DISCIPLINE 11 FÉVRIER 2010
VOTEZ POUR LES CANDIDATS CFTC**

AGENTS DE L'EXPLOITATION BUS et MÉTRO

CANDIDATS CONDUCTEURS TITULAIRES			CANDIDATS CONDUCTEURS SUPPLÉANTS		
					
David Lotti	Gilbert Gouzi	R.Lascaléa	J. Pizzinato	Eric Lafont	Hervé Guinier



AGENTS DE BUREAU TOUS SERVICES

TITULAIRES			SUPPLÉANTS		
					
J-L Tardieu S. Généraux	V. Bonnafous Relat.clients	S. Marciano Méthodes M/R	J-P. Delqué Relat.clients	L. Signori Secr. LANG	V. Bover Secr. ATLA



AGENTS DE MAITRISE TOUS SERVICES

TITULAIRES			SUPPLÉANTS		
					
Georges Pujol Statistiques	Th. TARIOL Resp. Secteur	H. Gonzalez R.E.C	P. Boyer Resp. Secteur	A. Mazureau Mobilité et stats	G. Guillard Resp Logistique

Ouvriers Ateliers et Dépôts

TITULAIRE	SUPPLÉANT	
		
G. COMBES Magasinier	D. MunduTeguy OP Borderouge	

CADRES TOUS SERVICES

	TITULAIRE	SUPPLÉANT
		
	R. Durand C. de mission	F. SANCHEZ Serv. affrétés

LE LOGO QUE VOUS AUREZ SUR LES BULLETINS DE VOTE

